

FEDERATION NATIONALE SOLIDARITE FEMMES

32 ESPLANADE DELIZY

93055 PANTIN

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIREN : 325 347 045

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2025

Aux adhérents de l'association Fédération Nationale Solidarité Femmes,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par L'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fédération Nationale Solidarité Femmes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3 Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changements comptables » concernant l'application du règlement ANC n°2022-06 et 2023-03 et la note « provisions réglementées et produits exceptionnels » concernant la reprise de provision figurant en produits exceptionnels.



4 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des Produits Constatés d'Avance et des fonds dédiés.

Concernant l'application du règlement ANC n°2022-06, nos travaux ont essentiellement consisté à vérifier la bonne application du règlement au niveau de la présentation de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

6 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



7 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

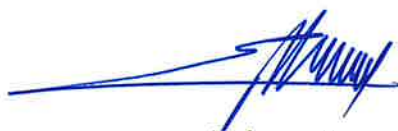
Fait à Rueil-Malmaison,

Le 10 juin 2026

Le commissaire aux comptes

ARPEGE SAS

Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes attachée à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre



Représenté par Eric Galland
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif - Transition

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	43 500	15 796	27 704	27 318
Autres immobilisations incorporelles	48 595	38 022	10 573	13 900
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes	39 960		39 960	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	2 912	1 453	1 458	1 914
Autres immobilisations corporelles	940 431	553 665	386 766	141 160
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				101 779
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	230 000		230 000	
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 105		2 105	2 074
Prêts				
Autres immobilisations financières	48 332		48 332	74 875
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	1 355 835	608 936	746 899	363 020
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 591		13 591	32 783
Créances reçues par legs ou donations	241 354		241 354	193 507
Autres créances	6 528 537		6 528 537	11 768 049
Charges constatées d'avance	129 417		129 417	162 949
Valeurs mobilières de placement	2 200 000		2 200 000	2 246 750
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	3 872 781		3 872 781	3 642 803
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	12 985 680		12 985 680	18 046 840
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	14 341 515	608 936	13 732 579	18 409 860

Bilan Passif - Transition

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	532 068	532 068
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	2 000 000	1 500 000
Autres réserves		
Report à nouveau	1 253 053	963 099
Excédent ou déficit de l'exercice	665 286	789 955
Situation nette	4 450 408	3 785 122
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	100 000	100 000
Provisions réglementées		188 000
TOTAL DES FONDS PROPRES I	4 550 408	4 073 122
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	471 354	193 507
Fonds dédiés	1 220 096	1 799 848
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	1 691 450	1 993 355
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	32 408	
Provisions pour charges	153 038	127 687
TOTAL DES PROVISIONS IV	185 446	127 687
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	271 412	212 538
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	799 319	680 453
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	249 374	44 770
Produits constatés d'avance	5 985 170	11 277 934
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	7 305 275	12 215 696
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	13 732 579	18 409 860

Compte de résultat - Transition

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	72 816	73 599
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		87
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	46 349	54 939
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	5 643 513	5 643 513
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	468 222	376 385
Mécénats	414 272	344 486
Legs, donations et assurances-vie	23 096	118 425
Contributions financières	432 907	543 611
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	6 749	233 210
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	1 104 872	787 917
Autres produits	6	15 146
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	8 212 801	8 191 317
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 534 008	1 328 545
Aides financières	892 487	489 215
Impôts, taxes et versements assimilés	368 199	361 207
Salaires	2 979 060	3 031 794
Cotisations sociales	1 273 291	1 340 615
Dotations aux amortissement et dépréciations	80 343	74 517
Dotations aux provisions	64 508	19 869
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées	35 508	
Reports en fonds dédiés	525 119	762 053
Autres charges	17 978	36 982
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	7 770 501	7 444 797
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	442 300	746 520
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	44 325	
Autres intérêts et produits assimilés		56 501
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	44 325	56 501

Compte de résultat (suite) - Transition

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	44 325	56 501
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	486 626	803 021
Produits exceptionnels V	188 000	
Charges exceptionnelles VI		779
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	188 000	-779
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	9 339	12 287
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	8 445 127	8 247 818
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	7 779 841	7 457 864
EXCÉDENT OU DÉFICIT	665 286	789 955

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	139 436	148 560
Prestations en nature	43 799	254 834
Bénévolat	32 676	33 846
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	215 911	437 240
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	139 436	148 560
Prestations en nature	43 799	254 834
Personnel bénévole	32 676	33 846
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	215 911	437 240

Présentation de l'association

La Fédération regroupe des associations féministes et laïques travaillant à la lutte contre l'oppression spécifique des femmes et contre toute forme de discrimination et de violence qu'elles subissent, contre le sexisme et les discriminations commises en raison du sexe, de la situation de famille ou l'orientation sexuelle, pour le changement des mentalités et des comportements pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

Ces associations agissent à la prise de conscience individuelle et collective pour que l'égalité soit garantie à toutes et tous notamment par des actions de prévention, de sensibilisation et de formation.

La Fédération coordonne les actions de ces associations, les représente sur le plan national et international et défend les objectifs qu'elles se fixent en assemblée générale.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 13 732 579 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 665 286 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, issu des règlements 2022-06 et 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Faits caractéristiques

Pas de fait caractéristique à signaler.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Aucun fait significatif postérieur à la clôture n'est à noter.

Changements comptables

L'application pour la première fois du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03, à compter du 1er janvier 2025, et du règlement ANC n° 2023-03, article 5, entraîne une nouvelle définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|-------------------------------|-------------|
| • Logiciels | 2 à 3 ans, |
| • Agencements et aménagements | 5 à 10 ans |
| • Matériel informatique | 1 à 3 ans, |
| • Mobilier de bureau | 5 à 10 ans. |

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Les conventions signées avec le Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances et le Ministère de la justice prévoient des contributions financières à verser en 2026. Ces contributions ne seront applicables que sous réserve du respect de leur inscription en loi de finances.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les fonds propres.

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision. L'indemnité de fin de carrière s'élève à 153 038 € au 31/12/2025.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.38 %.

Provisions réglementées et produits exceptionnels

Une provision réglementée a été constituée à la création de la fédération pour renforcer la couverture du BFR. Toutefois, cette provision ne répond pas à la définition du plan comptable que doit appliquer la fédération. Aussi, en 2025 la provision est reprise dans son intégralité par un produit exceptionnel. Cette reprise exceptionnelle s'élève à 188 000 €.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 1 220 095.58 euros.

En l'absence de réalisation des biens (cession du bien ou encaissement des liquidités), les produits des legs et donations comptabilisés à l'acceptation sur la base d'estimations, doivent être neutralisés. Ils le sont dans le cadre de fonds reportés dont l'utilisation suit la même logique que les fonds dédiés.

L'association a reçu plusieurs legs qui ne sont pas totalement réalisés et leur report en fonds reportés s'élève au 31/12/2025 à 471 354.03 €.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 1 239 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 26.37 €/heure correspond à un montant de 32 676.20 euros.

L'association bénéficie de dons en nature comme l'accès à une plateforme de réservation hôtelière afin de mettre en sécurité des femmes et leurs enfants pour 124 585.82 €.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Elle est toutefois soumise à l'IS sur les revenus de patrimoine (produits financiers...).

Effectifs

L'effectif moyen se décompose de la façon suivante en 2025 :

2025	Effectif
Cadres	17
Non cadres	72
Total	89

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'élève à 21 600 € au titre de l'exercice 2025.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi 2006-586 du 23/05/06 sur le volontariat associatif, les rémunérations versées aux trois plus hauts dirigeants bénévoles et salariés (Président, Trésorier et Directeur) ne sont pas mentionnées dans la présente annexe car cela conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	35 100	8 400		43 500
Autres immobilisations incorporelles	48 595			48 595
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		39 960		39 960
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	83 695	48 360		132 055
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 912			2 912
Autres immobilisations corporelles	658 137	349 660	67 366	940 431
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	101 779		101 779	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		230 000		230 000
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	762 828	579 660	169 145	1 173 343
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	2 074	31		2 105
Prêts				
Autres immobilisations financières	74 875	1 726	28 269	48 332
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	76 949	1 757	28 269	50 437
TOTAL GÉNÉRAL	923 472	629 777	197 414	1 355 835

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles	48 360			48 360		
Total immobilisations corporelles	579 660			579 660		
Total immobilisations financières	1 757			1 757		
TOTAL GÉNÉRAL	629 777			629 777		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	169 145			169 145		
Total immobilisations financières	28 269			28 269		
TOTAL GÉNÉRAL	197 414			197 414		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	7 782	8 014		15 796
Autres immobilisations incorporelles	34 695	3 327		38 022
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42 477	11 341		53 818
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	998	455		1 453
Autres immobilisations corporelles	516 977	68 547	31 858	553 665
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	517 975	69 002	31 858	555 119
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	560 452	80 343	31 858	608 936

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles	11 341				
Immobilisations corporelles	69 002				
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	80 343				

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	31 858			
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	31 858			

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées	188 000		188 000		
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	188 000		188 000		
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges		32 408			32 408
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES		32 408			32 408
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires	127 687	32 100	6 749		153 038
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES	127 687	32 100	6 749		153 038
TOTAL DES PROVISIONS	315 687	64 508	194 749		185 446

La provision réglementée de 188 000 € ne répondant pas à la définition des provisions du règlement ANC 2018-06 que doit appliquer la fédération, elle a été reprise en 2025

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	48 332		48 332
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	13 591	13 591	
Reçues par legs ou donations	241 354	241 354	
Personnel et comptes rattachés	1 211	1 211	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 502	36 502	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	5 810 541	5 810 541	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	680 284	680 284	
Charges constatées d'avance	129 417	129 417	
TOTAL	6 961 231	6 912 899	48 332
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	271 412	271 412		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	304 855	304 855		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	366 929	366 929		
Impôts sur les bénéfices	9 339	9 339		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	118 196	118 196		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	249 374	249 374		
Produits constatés d'avance	5 985 170	5 985 170		
TOTAL	7 305 275	7 305 275		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 068	51 991
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	484 348	430 415
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	206 688	10 071
TOTAL	766 104	492 477

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations	461 353	193 507
Autres créances	700 355	788 390
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	12 444	10 937
TOTAL	1 174 153	992 834

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation	5 985 170	11 277 934
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		5 985 170	11 277 934

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	129 417	162 949
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		129 417	162 949

Commentaires : néant

Détail des legs

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	300 943
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	300 943
TOTAL	

Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	277 847
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
TOTAL	277 847

SOLDE DE LA RUBRIQUE	23 096
----------------------	--------

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	350 647	350 647	229 072	229 072
Legs, donations et assurance-vie	23 096	23 096	118 425	118 425
Mécénats	531 846	531 846	491 799	491 799
Autres produits liés à la générosité du public				
TOTAL I	905 590	905 590	839 296	839 296
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	432 907		543 611	
Autres produits non liés à la générosité du public	163 496		365 987	
TOTAL II	596 403		909 598	
Subventions et autres concours publics III	5 643 513		5 643 513	
Reprises sur provisions et dépréciations IV	194 749		67 495	
Utilisations des fonds dédiés antérieurs V	1 104 872	685 145	787 917	361 738
TOTAL (I à V)	8 445 127	1 590 735	8 247 819	1 201 034
Charges par destinations				
Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	5 925 171	782 394	5 713 004	354 411
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	892 487	630 830	489 215	476 627
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
TOTAL I	6 817 659	1 413 224	6 202 219	831 038
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public				
Frais de recherche d'autres ressources	81 325		102 236	
TOTAL II	81 325		102 236	
Frais de fonctionnement III	281 889	35 725	284 682	32 321
Dotations aux provisions et dépréciations IV	64 508		94 387	
Impôt sur les bénéfices V	9 339		12 287	
Report en fonds dédiés de l'exercice VI	525 119	261 619	762 053	359 996
TOTAL (I à VI)	7 779 841	1 710 569	7 457 864	1 223 355
EXCÉDENT OU DÉFICIT	665 286	-119 834	789 955	-22 321

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2025		31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines				
Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL I				
Contributions volontaires non liées à la générosité du public II	215 911		437 240	
Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL III				
TOTAL (I + II + III)	215 911		437 240	
Charges par destinations				
Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	215 911		437 240	
Réalisées à l'étranger				
TOTAL I	215 911		437 240	
Contributions volontaires à la recherche de fonds II				
Contributions volontaires au fonctionnement III				
TOTAL (I + II + III)	215 911		437 240	

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2025	31/12/2024	Ressources par origine	31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	782 394	354 411	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France	630 830	476 627	Dons manuels	350 647	229 072
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie	23 096	118 425
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	531 846	491 799
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public		
TOTAL I	1 413 224	831 038			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II					
Frais de fonctionnement III	35 725	32 321			
TOTAL EMPLOIS	1 448 950	863 359	TOTAL RESSOURCES I	905 590	839 296
Dot. aux prov. et dépréciations IV			Rep. sur prov. et dépréciations II		
Reports en fonds dédiés de l'exercice V	261 619	359 996	Utilisat. des fonds dédiés anté. III	685 145	361 738
Excédent de la génér. du public de l'ex.			Déficit de la génér. du public de l'ex.	119 834	22 321
TOTAL	1 710 569	1 223 355	TOTAL	1 710 569	1 223 355
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	616 094	638 415
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-119 834	-22 321
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	496 260	616 094

Contributions volontaires en nature	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
TOTAL I			Dons en nature		
Contributions volontaires à la recherche de fonds II					
Contributions volontaires au fonctionnement III					
TOTAL			TOTAL		

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2025	31/12/2024
Fonds dédiés en début d'exercice	1 069 050	1 070 792
(-) Utilisation	685 145	361 738
(+) Report	261 619	359 996
Fonds dédiés en fin d'exercice	645 524	1 069 050

1. LE COMPTE EMPLOI RESSOURCE

1.1. Informations relatives à l'élaboration du CROD

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est composé comme suit :

Les charges sont regroupées en six rubriques :

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement de l'organisme
- Dotation aux provisions et dépréciations
- Impôt sur les bénéfices
- Report en fonds dédiés de l'exercice

Les produits sont regroupés en cinq rubriques :

- Produits liés à la générosité du public
- Produits non liés à la générosité du public
- Subventions et concours publics
- Reprise sur provisions et dépréciations
- Utilisation des fonds dédiés antérieurs

L'imputation des dépenses de personnel :

La répartition des charges de personnel dans les différentes rubriques du compte de charges se fait en fonction de l'activité des personnes concernées dans les différentes missions sociales, les frais de recherche de fonds ou les frais de fonctionnement.

Le traitement des frais généraux :

Les frais généraux qui profitent à tous les services font l'objet d'une répartition en totalité dans les différentes missions sociales, les frais de recherche de fonds ou les frais de fonctionnement (clé de répartition en fonction de la surface, en fonction des effectifs).

Les frais généraux spécifiques à chaque service sont rattachés à la mission sociale concernée, aux frais de recherche de fonds ou aux frais de fonctionnement.

Les fonds collectés auprès du public (dons manuels) qui représentent **350 647 €** en 2025, les legs, donations et assurances-vie qui représentent **23 096 €**, les dons des Mécènes qui représentent **531 846 €** ont été partiellement affectés aux missions sociales au cours de l'exercice (en priorité au VCI).

Les autres fonds privés non liés à la générosité du public représentent **432 907 €** en 2025.

Les subventions et autres concours publics représentent **5 643 513 €** soit **67 %** du total des produits.

Les missions sociales représentent **6 817 659 €** soit **88 %** du total des charges.

Les frais de recherche de fonds représentent **81 325 €** et correspondent aux frais de recherche de fonds privés et charges liées à la recherche d'autres ressources qui représentent 20 % des frais annuels de personnel chargé de la Direction.

Les frais de fonctionnement comprennent les dépenses de la section vie associative, les frais de communication institutionnelle qu'il convient d'exclure du champ des missions sociales.

Le total général des produits **8 445 127 €** et des charges **7 779 841 €** du Compte de Résultat par Origine et Destination et faisant partie intégrante des comptes annuels correspond à celui des produits et des charges du compte de résultat.

L'évaluation des contributions volontaires en nature fait apparaître le bénévolat des membres du CA intervenant en lieu et place des professionnels dans les missions sociales, les dons en nature et les prestations en nature de **215 911 €**.

1.2. Informations relatives à l'élaboration du CER

Le compte emploi ressource (CER) se compose de trois grandes parties :

- Les emplois par destination et les ressources par origine : ce sont les informations figurant dans les colonnes « dont générosité du public » du CROD
- Les ressources reportées liées à la générosité du public (hors fonds dédiés) : en début d'exercice, mouvements de l'exercice, en fin d'exercice
- Les contributions volontaires en nature (liées à la générosité du public).

Les dépenses du compte d'emploi sont regroupées en trois rubriques :

- Dépenses opérationnelles ou missions sociales liées à la générosité du public
- Coûts directs d'appel à la générosité publique ou frais de recherche de fonds liés à la générosité du public
- Frais de fonctionnement de l'organisme liés à la générosité du public

Les produits du compte de ressource sont regroupés en une rubrique :

- Ressources collectées auprès du public

Les recettes liées à la générosité du public :

Les ressources liées à la générosité du public (dons manuels et mécénats) représentent **905 590 €** en 2025 et ont été en totalité affectées aux missions sociales au cours de l'exercice.

Les emplois financés par la générosité du public :

Les missions sociales financées par la générosité du public représentent **1 413 224 €** en 2025 et sont réparties entre les différentes missions sociales de l'organisme au cours de l'exercice. Un montant de **261 619 €** non consommé a été reporté en fonds dédiés.

Concours et subventions publics obtenus au cours de l'exercice

	Union européenne	État	Collectivité territoriale	CAF	Autres	TOTAL
Concours Publics						
Subventions d'exploitation		5 558 513	85 000			5 643 513
Subventions d'investissement						
TOTAL		5 558 513	85 000			5 643 513

Les subventions d'Etat sont :

- Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances : 5 353 513 €
- CIPDR : 50 000 €
- Ministère de la justice : 45 000 €
- DIHAL : 110 000 €

Les subventions des collectivités sont :

- Ville de Paris : 25 000 €
- Conseil Régional IDF : 60 000 €

VARIATIONS DES FONDS DEDIES							
Variation des fonds dédiés issus de :	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Conseil régional IDF 2022	6 600		6 600			0	
SDFE complémentaire 2023 - équipement	36 303		36 303			0	
SDFE complémentaire 2023 - Prestataire	5 000		5 000			0	
SDFE complémentaire 2023 - Investissement	293 520		40 284			253 235	
DIHAL 2023	0					0	
Sous-total	341 422	0	88 187	0	0	253 236	0
Contributions financières d'autres organismes							
Fondation Kering 2024	180 000		150 000			30 000	
Fonds de dotation Kering 2024	26 157		26 157			0	
Fonds de dotation Kering 2025		17 500				17 500	
Action logement 2023	20 000					20 000	
Action logement 2024	20 000					20 000	
Action logement 2025		20 000				20 000	
Fonds de dotation DEMAIN 2024	140 781		110 781			30 000	
Fonds de dotation DEMAIN 2025		200 000				200 000	
Fonds de dotation GINGER 2024	5 000		5 000			0	
Fonds de dotation GINGER 2025		5 000				5 000	
Superbloom 2024	20 000		20 000			0	
Fonds Showroom 2024	10 000		10 000			0	
Fonds L'Oréal 2024	119		119			0	
Fondation RAJA 2025		15 000				15 000	
Sous-total	422 057	257 500	322 057	0	0	357 500	0
Ressources liées à la générosité du public							
Mécénat							
Carrefour 2022	77 650		58 256			19 394	19 394
Carrefour 2023	120 000		120 000			0	
Carrefour 2024	124 229		124 229			0	
Carrefour 2025		16 101				16 101	
Axa Atout Cœur 2022	20 274		9 602			10 672	10 672
Indemnisation procédures 2024	4 080					4 080	
Indemnisation procédures 2025		162				162	
Etam 2021	20 000		7 300			12 700	12 700
Etam 2022	157 993		135 568			22 425	22 425
Etam 2023	37 470					37 470	
Etam 2024	77 252		47 252			30 000	
Etam 2025 DROM		43 305				43 305	
Etam 2025 Projet mémoire		19 380				19 380	
Showroom 2024	5 234		5 234			0	
BNP Paribas 2023	42 986		42 986			0	
Boursorama 2023	200 000					200 000	
Boursorama 2025		39 692				39 692	
BEAUTYCOM - BLISSIM 2024	7 664		7 664			0	
Beauté privée 2024	3 000		3 000			0	
KIKO 2024	15 000		15 000			0	
Publicis Media 2024	5 000					5 000	
Un Rien C'est Tout 2024	18 538		18 538			0	
Crédit Mutuel 2024	100 000		100 000			0	
Adyen 2025		42 884				42 884	
Banijay 2025		50 000				50 000	
La Banque Postale		20 000				20 000	
Geopots 2025		5 000				5 000	
Nickel 2025		10 000				10 000	
Rouchette 2025		1 596				1 596	
White bird Immo 2025		13 500				13 500	
WAVE 2025		6 000				6 000	
Legs							
LEGS	193 507	277 847				471 354	
Sous-total	1 229 877	545 466	694 628	0	0	1 080 715	65 191
Total	1 993 356	802 966	1 104 872	0	0	1 691 450	65 191

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger - FNSF 2025

Etat du Contributeur	Montant total des avantages ou des ressources (euros)
Allemagne	922,00
Autriche	6 500,00
Belgique	201,50
Canada	1,00
États-Unis	24 070,00
Irlande	50,00
Italie	64,00
Luxembourg	125,00
Malte	420,00
Pays-Bas	47 922,50
Royaume-Uni	2 602,41
Suède	10,00
Turquie	771,00
TOTAL	83 659,41

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger doit être mise à disposition du public au siège de la fédération

Variation des fonds propres 432-22

(art. 432-22 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise - dont générosité du public	532 068				532 068
Fonds propres avec droit de reprise - dont générosité du public					
Écarts de réévaluation					
Réserves - dont générosité du public	1 500 000	500 000			2 000 000
Report à nouveau - dont générosité du public	963 099	289 955			1 253 053
Excédent ou déficit de l'exercice - dont générosité du public	789 955	-789 955	665 286		665 286
Situation nette	3 785 122		665 286		4 450 408
- dont générosité du public					
Fonds propres consommables - dont générosité du public					
Subventions d'investissement	100 000				100 000
Provisions règlementées	188 000			188 000	
TOTAL	4 073 122		665 286	188 000	4 550 408
- dont générosité du public					